

Bon de Commande VOLAILLES & ŒUFS

Le Producteur : Monsieur Philippe POIRIER 1 lieu dit "chollet" 33660 Porchères courriel : philippe.poirier0143@orange.fr	l'Adhérent : Nom, Prénom : Adresse postale : e-mail : Téléphone :
---	--

L'Adhérent s'engage :

- à respecter la charte des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, à participer à la vie de l'association,
- à régler d'avance l'achat, selon les modalités du présent contrat.
- à venir récupérer les produits sur le lieu de distribution les jours convenus.

Le producteur s'engage :

- à respecter la charte des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.
- à livrer aux dates convenues à Marcheprime, Maison des Associations, 12 rue Jacques Blicck

DISTRIBUTION :

La fréquence des distributions est mensuelle. Voir le calendrier des distributions.

DESCRIPTION PRODUIT	Prix Unitaire*	Quantité	TOTAL
ŒUFS, LA DOUZAINNE (12)	3,00 €		
ŒUFS, LA DOUZAINNE ET 1/2 (18)	4,50 €		
POULET 1,5 kg - (le kilo, 8,50 €)	13,00 €		
POULET 1,7 kg - (le kilo, 8,50 €)	15,00 €		
POULET 2 kg - (le kilo, 8,50 €)	17,00 €		
POULET 2,250kg - (le kilo, 8,50 €)	19,00 €		
POULET 2,5 kg - (le kilo, 8,50 €)	21,00 €		
CANETTE 1,9-2kg - (le kilo 9,50 €)	18,00 €		
PINTADE 1,6 kg – 1,7 kg (kilo 9,50 €)	16,00 €		
LAPIN 1,6 kg – 1,7 kg (9,50 € kilo)	16,00 €		
MONTANT TOTAL A PAYER :			

*Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2015

MODALITES DE REGLEMENT :

Par chèque à l'ordre du producteur
Ou espèces

N° Chèque :

Signature de l'Adhérent

Date :